

Compte rendu CAPC N°5

Compte-rendu de la CAP Centrale n°5 catégorie B du 7 novembre 2018

Cette séance avait pour ordre du jour :

- 1 Intégration de militaires au titre de l'article L4139-2 du code de la défense
- 2 Titularisation de contrôleurs-stagiaires de la 2 ème session mixte (reliquat)
- 3 Titularisation de contrôleurs-stagiaires de la 3 ème session mixte
- 4 Examen de demandes de détachement en douane (formation restreinte)
- 5 Questions diverses et/ou dernières minutes

Ouverture de séance à 9H30 :

Secrétariat adjoint : CGT.

Déclarations préalables : SOLIDAIRES.

Point d'information sur des dossiers de titularisation non examinables :

- 1 agent ayant mis fin au stage (réintégration dans leur administration d'origine)
- 1 agent ayant démissionné
- 1 agente ayant mis fin à son contrat de recrutement en qualité de travailleur handicapé
- 1 agente décédée
- 1 agente nommée le 01/07/17 et placée en congé sans traitement pour accomplissement du stage d'inspecteur élève à Tourcoing à compter du 01/09/18
- 4 agents nommés le 01/07/17 et placés en congé sans traitement pour accomplissement du stage d'inspecteur élève à la DGFIP à compter du 01/09/18
- 1 agent bénéficiant d'un report total de sa formation initiale pour raison de santé
- 5 agents n'ayant pas achevé leur stage pour raison de santé, leur titularisation sera examinée ultérieurement lorsque leur formation sera terminée

UNSA DOUANES – 6 rue Louise Weiss – Bâtiment Condorcet – Télédoc 322 – 75703 PARIS CEDEX 13 Local DG: 01.57.53.29.26 - Portables: 06.61.71.67.90 ou 06.14.48.16.17











- 1 Intégration de militaires au titre de l'article L4139-2 du code de la défense
 - 2 demandes présentées : 2 demandes acceptées.
- 2 Titularisation de contrôleurs-stagiaires de la 2 ème session mixte (reliquat)
 - 3 agents nommés au 01/10/16, au grade de C.2, dont la titularisation n'a pu être examinée lors des CAPC précédentes :
 - → les 3 agents sont titularisés
- 3 Titularisation de contrôleurs-stagiaires de la 3 ème session mixte
 - 336 agents proposés à la titularisation
 - → les 336 agents sont titularisés à compter du 01/10/18
 - → pour 6 agents la date d'effet de titularisation est décalée, du fait d'un exercice à temps partiel.
 - 1 agent proposé à la titularisation spécialité « pilote d'hélicoptére »
 - → l'agent est titularisé à compter du 01/10/18
 - 3 agents proposés à la titularisation spécialité « maintenance navale »
 - → les 3 agents sont titularisés à compter du 01/10/18
- 4 Examen de demandes de détachement en douane (formation restreinte)
 - 5 demandes, 4 pour le SNDFR à Metz et 1 demande en OP/CO- AG au siège de le D.I Grand Est (Metz).
 - → 5 demandes acceptées : 1 nomination au 01/12/18, 4 nominations au 31/12/18.
- 5 Questions diverses et/ou dernières minutes
 - néant



Les représentants UNSA Douanes
Yannick LE GOULIAS – Serge DETRIEUX – Cécile DEWASMES
Elena FOURNIER GUILLEUX – Christophe PLANQUE

UNSA DOUANES – 6 rue Louise Weiss – Bâtiment Condorcet – Télédoc 322 – 75703 PARIS CEDEX 13 Local DG: 01.57.53.29.26 – Portables: 06.61.71.67.90 ou 06.14.48.16.17









